

BILAN 2018

Fatigant, pénible et contraignant !

Contraire à la réglementation !

AVANT

Revalorisation !

L'UNSA-ICNA s'est toujours opposée au fait d'avoir plus de deux horaires (été-hiver).

Le fait de créer un horaire à 3 saisons est loin d'être anodin au vu de ce qui est induit en terme de fatigue, de pénibilité et de contrainte.

tout nouvel effort demandé, dont la création d'une troisième saison fait partie, doit s'accompagner d'une reconnaissance financière.

Extraits de « Aix 2023 : Point d'étape »

APRÈS

Dans son « cadre » protecteur, l'UNSA-ICNA signe 4 horaires, soit 6 périodes d'application sur l'année.

JUGEZ PAR VOUS-MÊMES.

lfmm@sncta.fr

